

<http://www.artweb.univ-paris8.fr/?Refus-du-Conseil-d-Administration>

artweb

**Refus du Conseil
d'Administration de Paris 8
d'appliquer la hausse des
droits d'inscription des
étudiant-e-s étranger-e-s**

Date de mise en ligne : vendredi 17 mai 2019

- S-informer - Actualités -

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 ©2011 -

Tous droits réservés

Déclaration du Conseil Administratif de l'université Paris 8, refusant l'augmentation des droits d'inscription des étudiant-e-s étranger-e-s :

"Cher.e.s collègues, cher.e.s étudiant.e.s.

Suite à l'annonce des grandes lignes du programme "Bienvenue en France" par le Premier ministre Edouard Philippe le 19 novembre 2018, qui prévoit une augmentation très forte des droits d'inscription des étudiants étrangers (2 770 euros pour la licence contre 170 aujourd'hui et 3 770 euros pour le master contre 243), un certain nombre d'inquiétudes légitimes se sont exprimées au sein de notre communauté, comme en témoignent les premières réactions de nos collègues (Tribune dans Le Monde du 22 novembre) et les réactions qui se sont exprimées ces derniers jours au sein de nos instances (Conseil des composantes, Commission de la recherche, Conseil des relations internationales).

Cette multiplication par 16 des droits d'inscription représente en effet une forme d'exclusion et va à l'encontre du principe constitutionnel d'égalité et des conventions internationales qui interdisent les discriminations. Elle s'oppose au Droit à l'éducation, inscrit dans l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Si la précipitation et le flou dans la mise en place de cette mesure ne permettent pas d'en évaluer toutes les conséquences, une telle augmentation aura inévitablement un impact réel sur les étudiants confrontés à des difficultés économiques. Notre université connaîtra aussi une baisse d'attractivité d'autant plus conséquente qu'elle a noué des liens forts avec les pays de la francophonie et des Suds.

Pour notre université, riche de la variété de ses publics, de leur origine qu'elle soit géographique, sociale ou culturelle, à l'image de la population cosmopolite et multiculturelle de notre territoire, il n'est pas envisageable de mettre un prix à l'hospitalité et d'interdire l'accès de nos formations à tou.te.s ceux.celles qui y projettent leur espoir d'une vie meilleure.

L'équipe présidentielle"